

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
11 juin 2025

PUBLIE LE : 16 JUIN 2025

Délibération n°250611-6 : Compte administratif 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le onze juin à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le cinq juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 11 JUIN 2025

PRESENTS

AIGREMONT

Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE

CHAMBOURCY
LE PECQ

Emma SADOUN, DELEGUEE TITULAIRE

MAREIL-MARLY

Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE

Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE

Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE

Arnaud PERICARD, PRESIDENT

Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT

Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHAMBOURCY

Marie-Pascale TUFI, DELEGUEE TITULAIRE

LE VESINET

Louis LE MASSON, DELEGUE SUPPLEANT

MARLY-LE-ROI

Monica LONARDI, DELEGUEE SUPPLEANTE

Virginie DOUELLOU, DELEGUEE SUPPLEANTE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Christine BOGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Marie AGUINET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs Néant

Communes non représentées

LE VESINET

Assistaient à la séance

Monsieur Cyril SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes

: 7

QUORUM

: 8

Délégués présents

: 11

Pouvoirs

: 0

Délégués comptant pour le vote

: 10 pour le compte administratif 2024
11 pour les autres délibérations

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024

RAPPORTEUR : Monsieur BURGAUD, Vice-président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un Président de séance autre que le Président du syndicat pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

VU le compte de gestion de l'exercice 2024 dressé par le comptable public ;

CONSIDERANT que Monsieur Burgaud, délégué titulaire du syndicat, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

CONSIDERANT que Monsieur Arnaud PERICARD, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Burgaud, lors de l'adoption du compte administratif.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, sous la présidence de Monsieur Burgaud et hors présence du Président,

APPROUVE le compte administratif du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP) de l'exercice 2024 qui s'établit ainsi :

Section d'investissement			Inscription comptable
Dépenses	A	1 482 513,34 €	
Recettes	B	1 370 241,62 €	
Déficit n-1	A'	761 097,95 €	
Résultat $C = B - A - A'$ - 873 369,67 €			
RAR - Dépenses	D	635 197,37 €	
RAR - Recettes	E	618 125,00 €	
Résultat <i>après prise en compte</i> $F = C + E - D$ - 890 442,04 € <i>des RAR</i>			
Section de fonctionnement			
Dépenses	G	4 393 170,60 €	
Recettes	H	5 256 311,46 €	
Excédent n-1	I	325 631,19 €	
Excédent	J = H + I - G	1 188 772,05 €	
Affectation des excédents de fct en invst	F	890 442,04 €	R1068
Excédent fct après affectation	= I - F	298 330,01 €	R002

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **16 JUIN 2025**

Transmis en Préfecture et affiché le **16 JUIN 2025**

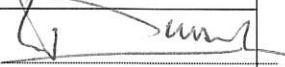
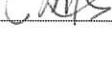
Pour Extrait Conforme



Benoît BURGAUD
Secrétaire de séance

Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal

COMPTE ADMINISTRATIF 2024
FEUILLE DE SIGNATURES
Comité du mercredi 11 juin 2025 à 20:00

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
AIGREMONT	Alexandre GAYMAY	DELEGUE TITULAIRE	
	Emma SADOUN	DELEGUEE TITULAIRE	
	Frederic PENVEN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Annie DONGRADI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
CHAMBOURCY	Marie-Pascale TUVI	DELEGUEE TITULAIRE	
	Myriam GUY	DELEGUEE TITULAIRE	
	Emmanuel PUISEUX	DELEGUE SUPPLEANT	
	Armelle LEJAY	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LE PECQ	David MANUEL	DELEGUE TITULAIRE	
	Raphaël PRACA	DELEGUE TITULAIRE	
	Richard HULLIN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Laure HERBERT	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LE VESINET	Sabine DELPEUCH	DELEGUEE TITULAIRE	
	Salma BELOUAH	DELEGUEE TITULAIRE	
	Louis LE MASSON	DELEGUE SUPPLEANT	
	Monica LONARDI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
MAREIL-MARLY	Christian DUSSART	DELEGUE TITULAIRE	
	Maria WENTHOLT	DELEGUEE TITULAIRE	
	Gilles MORINI	DELEGUE SUPPLEANT	
	Philippe BARDET	DELEGUE SUPPLEANT	
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD	DELEGUE TITULAIRE	
	Marie-Odette ALAIS	DELEGUEE TITULAIRE	
	Gaelle BEAVOGUI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Virginie DOUELLOU	DELEGUEE SUPPLEANTE	

COMPTE ADMINISTRATIF 2024**FEUILLE DE SIGNATURES****Comité du mercredi 11 juin 2025 à 20:00**

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD	PRESIDENT	le Président ne signe pas
	Serge MIRABELLI	DELEGUE TITULAIRE	
	Christine BOGE	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Marie AGUINET	DELEGUEE SUPPLEANTE	

COMpte ADMINISTRATIF 2024 - Note de synthèse

Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser). Il est élaboré par l'ordonnateur de la collectivité, c'est-à-dire le Président du syndicat intercommunal. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le comptable public de la collectivité.

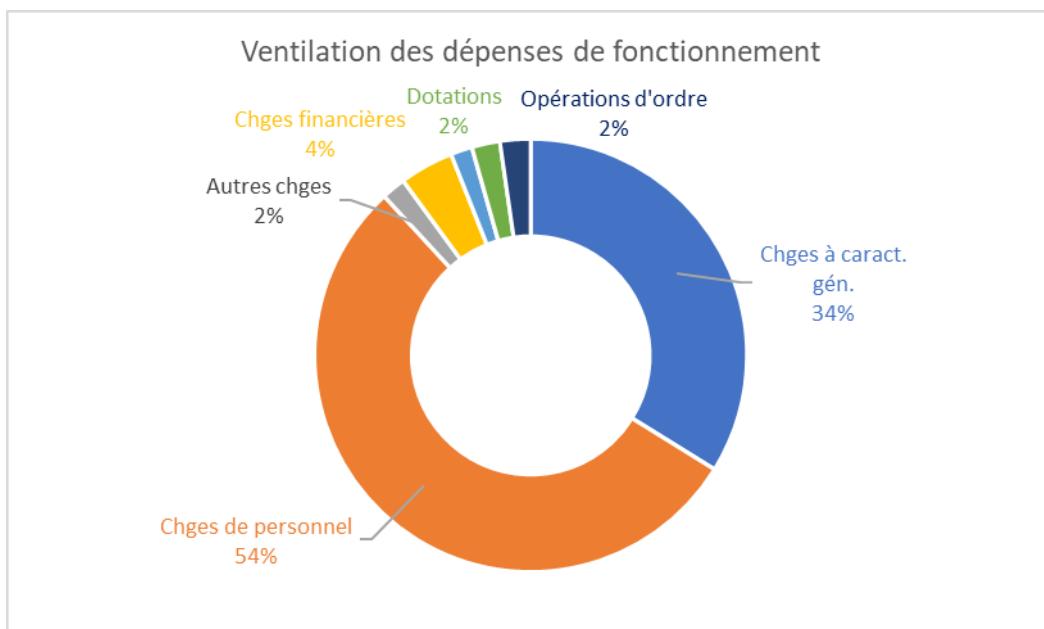
Le Syndicat intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP) a pour objet la gestion d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) de 1^{ère} catégorie, c'est-à-dire qu'il est autorisé à recevoir plus de 1500 personnes.

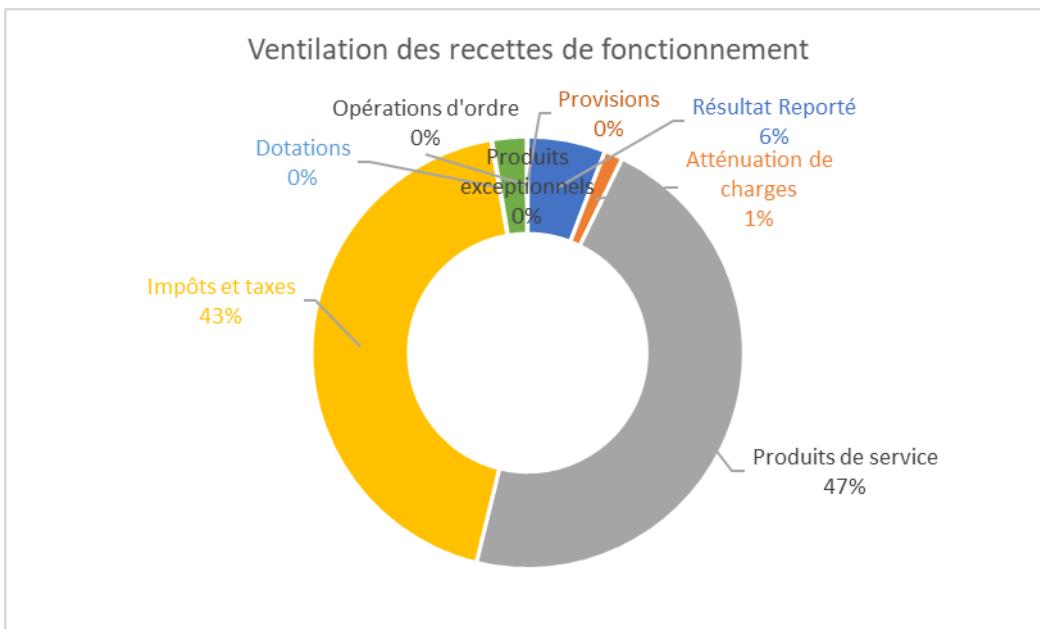
Le public est accueilli toute l'année, à l'exception des deux fermetures techniques pour vidange des bassins. Au-delà de l'activité classique de natation, diverses activités sont proposées au public, telles que les bébés nageurs, l'aquabiking, l'aquagym, l'apprentissage de la natation dispensée aux écoliers du territoire et l'accueil des centres de loisirs.

Un centre de remise en forme est également mis à disposition du public : il propose un plateau de musculation, des cours de fitness à thème selon un programme fixé mensuellement, ainsi que des saunas et hammams.

I. Section de fonctionnement

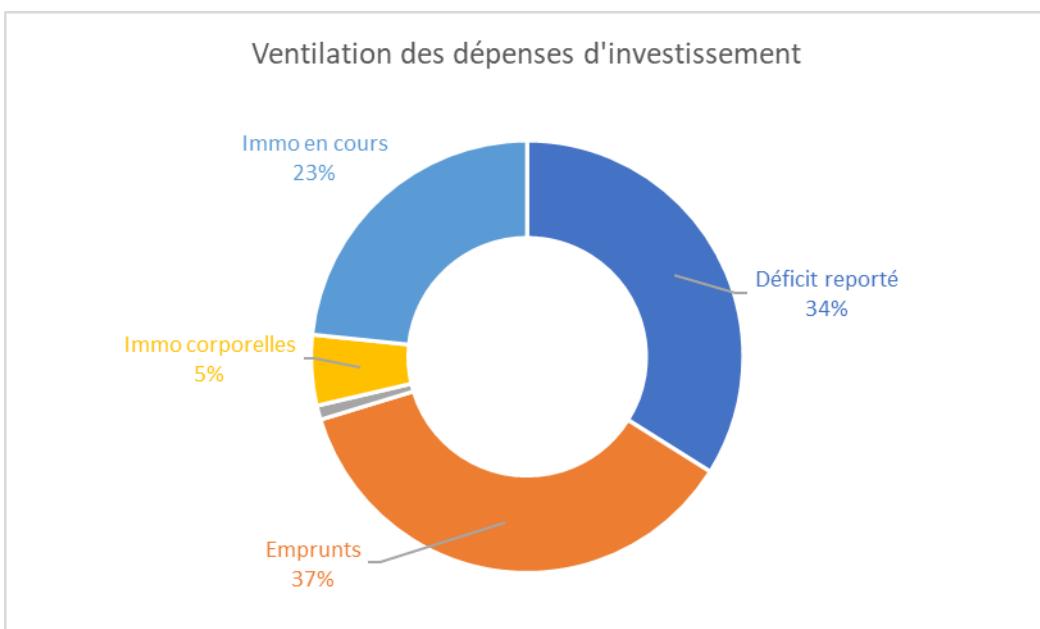
Dépenses	G	4 393 170,60 €
Recettes	H	5 256 311,46 €
Excédent n-1	I	325 631,19 €
Excédent	J = H + I - G	1 188 772,05 €



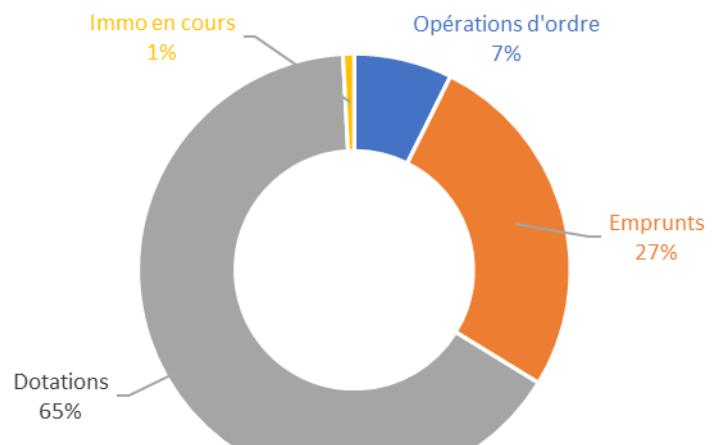


II. Section d'investissement

Dépenses	A	1 482 513,34 €
Recettes	B	1 370 241,62 €
Déficit n-1	A'	761 097,95 €
Résultat	C = B - A - A'	- 873 369,67 €



Ventilation des recettes d'investissement



RESTE A REALISER

ENGAGEMENT LIBELLE ENG.		FONCT. NATURE	OPERATION TIERS	SOLDE ENG.	ENGAGE	DÉGAGE	HT/TTC	COMM SERV FAIT	ANTENNE
P124033801P	REEMPLACEMENT POMPE DE RELAIS INOX LOWARA STEELINOX SXM2 AVEC ACCESSOIRES MENTIONNES SUivant DEVIS N°38761 DU 22/01/2018	AQUA PLUS	GEST - CONNECT	412,74	412,74	0,00	TTT		
P124048101P	Remplacement pompe de relais. Main d'œuvre rempli aclement de deux pompes de relaisage et d'élevage des SERVEURS NAS EN REPRISE : '9' FS-2423RP+	HPJ	HPJ	2 472,00	2 472,00	0,00	TTT		
P124027010P	SERVEUR NAS EN REPRISE : '9' FS-2423RP+	21836	21836	5 287,20	5 287,20	0,00	TTT		
P124027010P	SERVEUR NAS EN REPRISE : '9' FS-2423RP+	21838	21838	4 586,00	4 586,00	0,00	TTT		
P124047501P	Poubelle ronde en plastique perforé Ruff 11L noir vert	21846	MANUTAN	4 705,20	4 705,20	0,00	TTT		
P124047501P	EQUIPEMENT D'UNE CUISINE IKEA - ARMOIRE + COLONNES + PLAN DE TRAVAIL + ACCESSOIRES)	21848	MEUBLES IKEA FRANCE	2 757,84	2 757,84	0,00	TTT		
P124047501P	ENROULEUR EN ALUMINIUM POUR VALETTES 108 MM	2188	LA MAISON DE LA PISCINE	2 417,04	2 417,04	0,00	TTT		
P124047501P	ANRATTA - FOUR A MICRO-Ondes IKEA 500 ACIER INOX/DYABLE (ECO-PART. DEEE)	2188	MEUBLES IKEA FRANCE	1 986,00	1 986,00	0,00	TTT		
Sous-total chapitre 21				24 644,02	24 644,02				
SY123-001B/P MATRICE DOUELURE MISSION TRAVAUX ASCENSEURS SAUCHE ET DROIT		2313	ABMS CONSEIL	1 920,00	1 920,00	0,00	TTT		
P124047501P	TRAVAUX DE REMplacement DES FILTRES DE TRAITEMENT D'EAU DES BASSINS COUVERT'S	2313	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEVI	567 686,68	567 686,68	0,00	TTT		
P124047501P	TS VANNES DISOULEMENT PREFETTES (VANNES FAPILONS INOX PETIT ET GRAND BASSIN)	2313	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEVI	5 299,25	5 299,25	0,00	TTT		
P124047501P	TS 3 POMPES D'INJECTION (POMPE DE SOUSE)	2313	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEVI	4 988,02	4 988,02	0,00	TTT		
P124047501P	MISSION CTRL DES OUVRAGES GARDE-CORPS	2313	QUALICONSULT	1 167,20	1 167,20	0,00	TTT		
P124047501P	TRANCHE FERME MARCHE PIS23Q TXR REMPLACEMENT DES GARDE-CORPS DROITS	2313	TESERAL	18 007,20	18 007,20	0,00	TTT		
P124047501P	TRANCHE CONDITIONNELLE TXR GARDE-CORPS D'ANGLE	2313	TESERAL	13 845,00	13 845,00	0,00	TTT		
Sous-total chapitre 23				610 553,35	610 553,35				
TOTAL				635 197,37	635 197,37				

Budget : PISCINE
Exercice : 2024
Section : INVESTISSEMENT
Sens : RECETTES

RESTE A REALISER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYNDICAT INTERCONNUNAL - SICGP dont la population est de 3500 habitants et plus : DÔME - PISCINE
INTERCOMMUNALE (1)**

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 25780134000015

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : PISCINE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	38
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	48
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	49

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2024

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	50
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	51
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	55
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	56
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	60
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	62
B13 - Opérations liées aux cessions	63
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	64
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	65
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	66
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	68
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	72

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

76

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

- (1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		106304

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	55.60
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	97.19
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12.68
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	204.99
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	18.34

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS				C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	5 875 683,94	6 626 553,08	-435 466,76	A1 315 402,38
Investissement	1 482 513,34	1 370 241,62	(2) -761 097,95	A2 -873 369,67
Dont 1068		866 070,82		
Fonctionnement	4 393 170,60	5 256 311,46	(3) 325 631,19	A3 1 188 772,05

	RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II 635 197,37	III + IV 618 125,00	B1	-17 072,37
Investissement	I 635 197,37	III 618 125,00	B2	-17 072,37
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	298 330,01
Investissement	A2 + B2	-890 442,04
Fonctionnement	A3 + B3	1 188 772,05

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 635 197,37
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		24 644,02
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		610 553,35
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 618 125,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	80 125,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	538 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 4 393 170,60	G 5 256 311,46	
	Section d'investissement	B 1 482 513,34	H 1 370 241,62	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 325 631,19 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 761 097,95 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 6 636 781,89	= G + H + I + J 6 952 184,27	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 635 197,37	L 618 125,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 635 197,37	= K + L 618 125,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 4 393 170,60	= G + I + K 5 581 942,65	
	Section d'investissement	= B + D + F 2 878 808,66	= H + J + L 1 988 366,62	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 7 271 979,26	= G + H + I + J + K + L 7 570 309,27	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE			II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT			B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		362 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	23 908,80	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	118 292,43	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	524 217,12	11 472,00
Total des réalisations d'équipement		666 418,35	373 472,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	30 033,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	816 094,99	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		816 094,99	30 033,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 482 513,34	II 403 505,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	100 665,80
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 100 665,80

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + IIII	1 482 513,34	II + IV	504 170,80
--------------	----------	---------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	761 097,95	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	866 070,82

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	2 243 611,29	II + IV + VI + VII	1 370 241,62
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	-873 369,67			

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 485 950,07	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	2 601 261,58
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	2 386 525,72	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	79 149,44	731 Fiscalité locale	2 427 005,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	74 Dotations et participations (1)	3 294,06
014 Atténuations de produits	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	145 402,46
016 APA	0,00	013 Atténuations de charges (1)	77 351,61
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	016 APA	0,00
Total dépenses de gestion des services	3 951 625,23	Total recettes de gestion des services	5 254 314,71
66 Charges financières	177 452,97	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	70 974,54	77 Produits spécifiques (1)	965,12
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	92 452,06	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	1 031,63
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 4 292 504,80	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 5 256 311,46

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	100 665,80	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 100 665,80	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	4 393 170,60	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	5 256 311,46
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	325 631,19

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	4 393 170,60	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	5 581 942,65
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)				1 188 772,05	

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) $DF\ 042 = RI\ 040 ; RF\ 042 = DI\ 040 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	816 094,99	0,00	816 094,99
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	23 908,80	0,00	23 908,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	118 292,43	0,00	118 292,43
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	524 217,12	0,00	524 217,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 482 513,34	0,00	1 482 513,34

	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	761 097,95
--	---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	1 485 950,07		1 485 950,07
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 386 525,72		2 386 525,72
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	79 149,44	0,00	79 149,44
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	177 452,97	0,00	177 452,97
67	Charges spécifiques (9)	70 974,54	0,00	70 974,54
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	92 452,06	100 665,80	193 117,86
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	4 292 504,80	100 665,80	4 393 170,60

	Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2024

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	30 033,00	0,00	30 033,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	362 000,00	0,00	362 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	11 472,00	0,00	11 472,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		100 665,80	100 665,80
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		403 505,00	100 665,80	504 170,80

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	866 070,82
--	------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
---	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	77 351,61		77 351,61
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 601 261,58		2 601 261,58
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	2 427 005,00		2 427 005,00
74	Dotations et participations (8)	3 294,06		3 294,06
75	Autres produits de gestion courante (8)	145 402,46	0,00	145 402,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	965,12	0,00	965,12
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	1 031,63	0,00	1 031,63
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 256 311,46	0,00	5 256 311,46

Pour information R002 Résultat positif reporté	325 631,19
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2024

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							III A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 211 052,23	1 482 513,34	635 197,37	93 341,52	0,00	1 482 513,34
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	31 250,00	23 908,80	0,00	7 341,20	0,00	23 908,80
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	154 226,31	118 292,43	24 644,02	11 289,86	0,00	118 292,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 162 943,56	524 217,12	610 553,35	28 173,09	0,00	524 217,12
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 348 419,87	666 418,35	635 197,37	46 804,15	0,00	666 418,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	816 100,00	816 094,99	0,00	5,01		816 094,99
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		816 100,00	816 094,99	0,00	5,01	0,00	816 094,99
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 164 519,87	1 482 513,34	635 197,37	46 809,16	0,00	1 482 513,34
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	46 532,36	0,00		46 532,36		0,00
Total des dépenses d'ordre		46 532,36	0,00		46 532,36		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		761 097,95					
Total des dépenses d'investissement cumulées		2 972 150,18	2 243 611,29	635 197,37	93 341,52	0,00	1 482 513,34

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	
TOTAL		2 972 150,18	1 370 241,62	618 125,00	983 783,56	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	900 000,00	362 000,00	538 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	11 472,00	11 472,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		911 472,00	373 472,00	538 000,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	976 227,82	896 103,82	80 125,00		-1,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00		
Total des recettes financières		976 227,82	896 103,82	80 125,00	-1,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 887 699,82	1 269 575,82	618 125,00	-1,00	
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	928 307,00				
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	109 611,00	100 665,80			8 945,20
041	Opérations patrimoniales (8)	46 532,36	0,00			46 532,36
Total des recettes d'ordre		1 084 450,36	100 665,80			983 784,56
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00				
Total des recettes d'investissement cumulées		2 972 150,18	1 370 241,62	618 125,00	983 783,56	

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 211 052,23	1 482 513,34	635 197,37	93 341,52	0,00	1 482 513,34
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	31 250,00	23 908,80	0,00	7 341,20	0,00	23 908,80
2031	Frais d'études	31 250,00	23 908,80	0,00	7 341,20	0,00	23 908,80
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	154 226,31	118 292,43	24 644,02	11 289,86	0,00	118 292,43
21351	Bâtiments publics	1 920,00	4 560,00	0,00	-2 640,00	0,00	4 560,00
21538	Autres réseaux	4 000,00	8 193,60	0,00	-4 193,60	0,00	8 193,60
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	2 884,74	-2 884,74	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	45 702,04	29 769,24	9 883,20	6 049,60	0,00	29 769,24
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 187,65	7 218,05	7 463,04	5 506,56	0,00	7 218,05
2188	Autres immobilisations corporelles	82 416,62	68 551,54	4 413,04	9 452,04	0,00	68 551,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 162 943,56	524 217,12	610 553,35	28 173,09	0,00	524 217,12
2313	Constructions	1 156 511,20	477 717,12	610 553,35	68 240,73	0,00	477 717,12
238	Avances commandes immo corporelles	6 432,36	46 500,00	0,00	-40 067,64	0,00	46 500,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 348 419,87	666 418,35	635 197,37	46 804,15	0,00	666 418,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	816 100,00	816 094,99	0,00	5,01		816 094,99
1641	Emprunts en euros	816 100,00	816 094,99	0,00	5,01		816 094,99
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		816 100,00	816 094,99	0,00	5,01	0,00	816 094,99
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 164 519,87	1 482 513,34	635 197,37	46 809,16	0,00	1 482 513,34

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	46 532,36	0,00		46 532,36		0,00
2313	Constructions	46 532,36	0,00		46 532,36		0,00
Total des dépenses d'ordre		46 532,36	0,00		46 532,36		0,00

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT								III
								A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations générées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations générées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 972 150,18	1 370 241,62	618 125,00	983 783,56
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	900 000,00	362 000,00	538 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	900 000,00	362 000,00	538 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	11 472,00	11 472,00	0,00	0,00
2313	Constructions	11 472,00	11 472,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		911 472,00	373 472,00	538 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	976 227,82	896 103,82	80 125,00	-1,00
10222	FCTVA	110 157,00	30 033,00	80 125,00	-1,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	866 070,82	866 070,82	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		976 227,82	896 103,82	80 125,00	-1,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 887 699,82	1 269 575,82	618 125,00	-1,00
021	Virement de la section de fonctionnement	928 307,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	109 611,00	100 665,80		8 945,20
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 380,00	14 376,00		4,00
281538	Autres réseaux	2 121,00	1 497,00		624,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 600,00	1 390,07		209,93
281828	Autres matériels de transport	2 900,00	2 888,00		12,00
281838	Autre matériel informatique	30 600,00	25 637,65		4 962,35

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	13 410,00	10 481,86		2 928,14
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	44 600,00	44 395,22		204,78
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	46 532,36	0,00		46 532,36
2313	<i>Constructions</i>	46 532,36	0,00		46 532,36
Total des recettes d'ordre		1 084 450,36	100 665,80		983 784,56

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							III B
--	--	--	--	--	--	--	----------

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	5 572 664,67	4 291 188,75	101 981,85	0,00	1 179 494,07	0,00	4 393 170,60
011	Charges à caractère général (3)	1 661 688,56	1 384 184,22	101 765,85	0,00	175 738,49	0,00	1 485 950,07
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 418 400,00	2 386 525,72	0,00	0,00	31 874,28		2 386 525,72
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	85 910,00	78 933,44	216,00	0,00	6 760,56	0,00	79 149,44
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 165 998,56	3 849 643,38	101 981,85	0,00	214 373,33	0,00	3 951 625,23
66	Charges financières	183 470,00	177 452,97	0,00	0,00	6 017,03		177 452,97
67	Charges spécifiques (3)	92 778,11	70 974,54	0,00	0,00	21 803,57		70 974,54
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	92 500,00	92 452,06			47,94		92 452,06
Total des dépenses financières		368 748,11	340 879,57	0,00	0,00	27 868,54		340 879,57
Total des dépenses réelles		4 534 746,67	4 190 522,95	101 981,85	0,00	242 241,87	0,00	4 292 504,80
023	Virement à la section d'investissement	928 307,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	109 611,00	100 665,80			8 945,20		100 665,80
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 037 918,00	100 665,80			937 252,20		100 665,80

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
---	------	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	5 572 664,67	4 291 188,75	101 981,85	0,00	1 179 494,07	0,00	4 393 170,60
---	--------------	--------------	------------	------	--------------	------	--------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2024

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	5 247 033,48	4 967 169,09	289 142,37	0,00	-9 277,98
013	Atténuations de charges (3)	63 085,00	64 559,30	12 792,31	0,00	-14 266,61
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 645 818,50	2 329 417,81	271 843,77	0,00	44 556,92
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 428 822,98	2 427 005,00	0,00	0,00	1 817,98
74	Dotations et participations (3)	4 407,00	3 294,06	0,00	0,00	1 112,94
75	Autres produits de gestion courante (3)	104 900,00	140 896,17	4 506,29	0,00	-40 502,46
Total des recettes de gestion des services		5 247 033,48	4 965 172,34	289 142,37	0,00	-7 281,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	965,12	0,00	0,00	-965,12
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgetaires) (3)	0,00	1 031,63			-1 031,63
Total des recettes financières		0,00	1 996,75	0,00	0,00	-1 996,75
Total des recettes réelles		5 247 033,48	4 967 169,09	289 142,37	0,00	-9 277,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	325 631,19				
--	------------	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	5 572 664,67	5 292 800,28	289 142,37	0,00	-9 277,98
---	--------------	--------------	------------	------	-----------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2024

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	5 572 664,67	4 291 188,75	101 981,85	0,00	1 179 494,07	0,00	4 393 170,60
011	Charges à caractère général (4)	1 661 688,56	1 384 184,22	101 765,85	0,00	175 738,49	0,00	1 485 950,07
60611	Eau et assainissement	160 000,00	149 717,10	0,00	0,00	10 282,90	0,00	149 717,10
60612	Energie - Electricité	790 000,00	694 226,18	50 233,21	0,00	45 540,61	0,00	744 459,39
60622	Carburants	2 600,00	2 769,90	0,00	0,00	-169,90	0,00	2 769,90
60623	Alimentation	1 200,00	1 241,43	0,00	0,00	-41,43	0,00	1 241,43
60624	Produits de traitement	27 500,00	22 771,61	0,00	0,00	4 728,39	0,00	22 771,61
60631	Fournitures d'entretien	25 100,00	21 705,03	0,00	0,00	3 394,97	0,00	21 705,03
60632	Fournitures de petit équipement	7 500,00	7 347,16	1 498,80	0,00	-1 345,96	0,00	8 845,96
60636	Habillement et vêtements de travail	8 000,00	6 042,61	672,00	0,00	1 285,39	0,00	6 714,61
6064	Fournitures administratives	3 850,00	4 305,36	0,00	0,00	-455,36	0,00	4 305,36
6068	Autres matières et fournitures	81 600,00	61 697,24	11 239,76	0,00	8 663,00	0,00	72 937,00
611	Contrats de prestations de services	143 000,00	124 564,55	5 988,18	0,00	12 447,27	0,00	130 552,73
61351	Matériel roulant	12 140,00	11 898,26	0,00	0,00	241,74	0,00	11 898,26
61358	Autres	31 660,00	27 079,52	0,00	0,00	4 580,48	0,00	27 079,52
61521	Entretien terrains	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00	1 636,25	0,00	8 363,75	0,00	1 636,25
61551	Entretien matériel roulant	1 800,00	2 003,16	0,00	0,00	-203,16	0,00	2 003,16
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 850,00	6 394,29	3 180,05	0,00	-2 724,34	0,00	9 574,34
6156	Maintenance	75 500,00	68 677,57	10 220,59	0,00	-3 398,16	0,00	78 898,16
6161	Multirisques	24 800,00	22 340,27	0,00	0,00	2 459,73	0,00	22 340,27
617	Etudes et recherches	3 500,00	996,00	0,00	0,00	2 504,00	0,00	996,00
6182	Documentation générale et technique	8 000,00	2 857,40	0,00	0,00	5 142,60	0,00	2 857,40
6184	Versements à des organismes de formation	31 100,00	39 323,19	5 850,00	0,00	-14 073,19	0,00	45 173,19
6185	Frais de colloques et de séminaires	6 000,00	2 158,85	0,00	0,00	3 841,15	0,00	2 158,85
6188	Autres frais divers	34 000,00	24 187,37	204,62	0,00	9 608,01	0,00	24 391,99
62268	Autres honoraires, conseils	20 000,00	15 760,00	6 000,00	0,00	-1 760,00	0,00	21 760,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	6 800,00	10 688,95	0,00	0,00	-3 888,95	0,00	10 688,95
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	226,92	0,00	0,00	-226,92	0,00	226,92
6234	Réceptions	6 000,00	3 491,90	0,00	0,00	2 508,10	0,00	3 491,90

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6236	Catalogues et imprimés	6 600,00	3 901,20	190,80	0,00	2 508,00	0,00	4 092,00
6238	Divers	11 660,00	8 242,00	3 000,00	0,00	418,00	0,00	11 242,00
6241	Transports de biens	5 200,00	4 957,15	240,00	0,00	2,85	0,00	5 197,15
6247	Transports collectifs	2 600,00	5 068,97	0,00	0,00	-2 468,97	0,00	5 068,97
6251	Voyages, déplacements et missions	3 300,00	1 502,26	0,00	0,00	1 797,74	0,00	1 502,26
6261	Frais d'affranchissement	30,00	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	12 500,00	12 966,63	0,00	0,00	-466,63	0,00	12 966,63
627	Services bancaires et assimilés	5 500,00	5 187,59	81,59	0,00	230,82	0,00	5 269,18
6281	Concours divers (cotisations)	3 050,00	1 475,90	1 530,00	0,00	44,10	0,00	3 005,90
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 300,00	3 931,20	0,00	0,00	368,80	0,00	3 931,20
6288	Autres services extérieurs	72 848,56	2 202,00	0,00	0,00	70 646,56	0,00	2 202,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	277,50	0,00	0,00	-277,50	0,00	277,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 418 400,00	2 386 525,72	0,00	0,00	31 874,28		2 386 525,72
6218	Autre personnel extérieur	46 600,00	69 474,98	0,00	0,00	-22 874,98		69 474,98
6331	Versement mobilité	28 520,00	26 944,00	0,00	0,00	1 576,00		26 944,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 110,00	6 702,00	0,00	0,00	408,00		6 702,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	24 425,00	22 902,65	0,00	0,00	1 522,35		22 902,65
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 260,00	4 020,00	0,00	0,00	240,00		4 020,00
64111	Rémunération principale titulaires	404 195,00	392 206,30	0,00	0,00	11 988,70		392 206,30
64112	SFT, indemnité de résidence	22 375,00	20 382,90	0,00	0,00	1 992,10		20 382,90
64113	NBI	12 720,00	11 262,81	0,00	0,00	1 457,19		11 262,81
64118	Autres indemnités	224 120,00	231 251,70	0,00	0,00	-7 131,70		231 251,70
64131	Rémunérations	693 135,00	694 520,30	0,00	0,00	-1 385,30		694 520,30
64132	SFT, indemnité de résidence	33 720,00	27 425,56	0,00	0,00	6 294,44		27 425,56
64138	Primes et autres indemnités	257 710,00	248 852,57	0,00	0,00	8 857,43		248 852,57
6417	Rémunérations des apprentis	27 950,00	34 384,46	0,00	0,00	-6 434,46		34 384,46
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	363 155,00	338 119,00	0,00	0,00	25 036,00		338 119,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	175 980,00	171 591,88	0,00	0,00	4 388,12		171 591,88
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	39 925,00	37 709,00	0,00	0,00	2 216,00		37 709,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	32 000,00	33 086,79	0,00	0,00	-1 086,79		33 086,79
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 500,00	1 077,00	0,00	0,00	1 423,00		1 077,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	9 000,00	8 695,08	0,00	0,00	304,92		8 695,08
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	5 916,74	0,00	0,00	2 083,26		5 916,74

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	85 910,00	78 933,44	216,00	0,00	6 760,56	0,00	79 149,44
65181	Primes, dots	2 800,00	1 650,00	0,00	0,00	1 150,00	0,00	1 650,00
65311	Indemnités de fonction	22 000,00	22 200,67	0,00	0,00	-200,67	0,00	22 200,67
65313	Cotisations de retraite	2 000,00	1 879,33	0,00	0,00	120,67	0,00	1 879,33
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	2 600,00	2 484,00	0,00	0,00	116,00	0,00	2 484,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	2 885,29	0,00	0,00	2 114,71	0,00	2 885,29
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	6 800,00	6 385,20	0,00	0,00	414,80	0,00	6 385,20
65818	Autres	28 300,00	26 018,71	216,00	0,00	2 065,29	0,00	26 234,71
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
65888	Autres	16 310,00	15 430,24	0,00	0,00	879,76	0,00	15 430,24
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 165 998,56	3 849 643,38	101 981,85	0,00	214 373,33	0,00	3 951 625,23
66	Charges financières	183 470,00	177 452,97	0,00	0,00	6 017,03		177 452,97
66111	Intérêts réglés à l'échéance	179 000,00	174 420,97	0,00	0,00	4 579,03		174 420,97
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-890,00	-325,53	0,00	0,00	-564,47		-325,53
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 000,00	2 937,86	0,00	0,00	1 062,14		2 937,86
6688	Autres	1 360,00	419,67	0,00	0,00	940,33		419,67
67	Charges spécifiques (4)	92 778,11	70 974,54	0,00	0,00	21 803,57		70 974,54
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	92 778,11	70 974,54	0,00	0,00	21 803,57		70 974,54
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	92 500,00	92 452,06			47,94		92 452,06
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 500,00	2 452,06			47,94		2 452,06
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	90 000,00	90 000,00			0,00		90 000,00
Total des charges financières et spécifiques		368 748,11	340 879,57	0,00	0,00	27 868,54		340 879,57
Total des dépenses réelles		4 534 746,67	4 190 522,95	101 981,85	0,00	242 241,87	0,00	4 292 504,80
023	Virement à la section d'investissement	928 307,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	109 611,00	100 665,80			8 945,20		100 665,80
6811	Dot. amort. immos incorporelles	109 611,00	100 665,80			8 945,20		100 665,80

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 037 918,00	100 665,80			937 252,20		100 665,80

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	14 109,58
Montant des ICNE de l'exercice N-1	15 005,06
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-325,53

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						III
						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	5 247 033,48	4 967 169,09	289 142,37	0,00	-9 277,98
013	Atténuations de charges (4)	63 085,00	64 559,30	12 792,31	0,00	-14 266,61
6419	Remboursements rémunérations personnel	63 085,00	64 272,75	12 792,31	0,00	-13 980,06
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	286,55	0,00	0,00	-286,55
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 645 818,50	2 329 417,81	271 843,77	0,00	44 556,92
70323	Red. occupation dom. public	14 000,00	24 500,00	0,00	0,00	-10 500,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 796 100,00	1 607 771,85	192 346,90	0,00	-4 018,75
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	648 655,00	582 183,57	0,00	0,00	66 471,43
70878	Remb. frais par des tiers	187 063,50	114 962,39	79 496,87	0,00	-7 395,76
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 428 822,98	2 427 005,00	0,00	0,00	1 817,98
73111	Impôts directs locaux	2 428 822,98	2 427 005,00	0,00	0,00	1 817,98
74	Dotations et participations (4)	4 407,00	3 294,06	0,00	0,00	1 112,94
744	FCTVA	1 600,00	487,06	0,00	0,00	1 112,94
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	2 807,00	2 807,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	104 900,00	140 896,17	4 506,29	0,00	-40 502,46
752	Revenus des immeubles	6 400,00	2 160,00	0,00	0,00	4 240,00
755	Dédits et pénalités perçus	40 000,00	105 676,38	0,00	0,00	-65 676,38
757368	Établiss. et services rattachés (Autres)	33 500,00	15 000,00	0,00	0,00	18 500,00
75888	Autres	25 000,00	18 059,79	4 506,29	0,00	2 433,92
Total des recettes de gestion des services		5 247 033,48	4 965 172,34	289 142,37	0,00	-7 281,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	965,12	0,00	0,00	-965,12
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	965,12	0,00	0,00	-965,12
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	1 031,63			-1 031,63
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	1 031,63			-1 031,63
Total des recettes réelles		5 247 033,48	4 967 169,09	289 142,37	0,00	-9 277,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES						IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9623751073A	11/05/2023	300 000,00	200 000,00	968,09	200 000,00	0,00
9624751075A	15/05/2024	0,00	300 000,00	1 969,77	300 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		300 000,00	500 000,00	2 937,86	500 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES												IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												B1.2	

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					15 792 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					15 792 000,00									
10278 00596 20031804	Credit Mutuel	20/02/2017	30/06/2017	30/06/2022	8 000 000,00	F	Taux Fixe	1,380	1,380	EUR	T	C	O	A-1
1301/101/004	Societe Generale	13/11/2015	01/07/2016	01/10/2016	2 300 000,00	F	Taux Fixe	1,830	1,870	EUR	T	C	O	A-1
268716G	Caisse d'Epargne	28/03/2022	03/04/2022	03/07/2022	2 300 000,00	F	Taux Fixe	1,550	1,560	EUR	T	C	O	A-1
9329018	Caisse d'Epargne	12/12/2013	20/12/2013	15/01/2014	330 000,00	F	Taux Fixe	3,460	0,000	EUR	T	P	O	A-1
MIN523229EUR	La Banque Postale	10/12/2018	04/04/2019	01/08/2019	2 500 000,00	F	Taux Fixe	1,960	1,970	EUR	T	P	O	A-1
MIN548640EUR/001	La Banque Postale	09/09/2024	18/12/2024	02/10/2025	362 000,00	V	STR	4,360	0,000	EUR	M	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					15 792 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES										IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		10 774 781,68					816 094,99	174 420,97	0,00	14 679,53
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 774 781,68					816 094,99	174 420,97	0,00	14 679,53
10278 00596 20031804	N	0,00	A-1	5 300 000,00	13,24	F	Taux Fixe	1,380	400 000,00	76 590,00	0,00	203,17
1301/101/004	N	0,00	A-1	1 035 000,11	6,50	F	Taux Fixe	1,830	153 333,32	21 039,16	0,00	0,00
268716G	N	0,00	A-1	1 916 666,70	12,25	F	Taux Fixe	1,550	153 333,32	31 193,76	0,00	7 184,89
9329018	N	0,00	A-1	111 377,52	4,20	F	Taux Fixe	3,460	23 920,39	4 373,17	0,00	171,27
MIN523229EUR	N	0,00	A-1	2 049 737,35	19,33	F	Taux Fixe	1,960	85 507,96	41 224,88	0,00	6 550,25
MIN548640EUR/001	N	0,00	A-1	362 000,00	0,75	V	STR + 1,36	4,265	0,00	0,00	0,00	569,95
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N					ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 774 781,68					816 094,99	174 420,97	0,00
											14 679,53

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES						IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 774 781,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES												IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT												B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)			
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES															IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N															B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Con-trat initial	Con-trat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié						
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.										
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Incrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME				B1.8

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	IV B1.9
--	--------------------------

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 720.00 €		2024-06-20
L	FAIBLE VALEUR	1	20/06/2024
L	FRAIS DOCUMENTS URBANISME	10	20/06/2024
L	FRAIS D'ETUDES NON SUIVIS DE REALISATION	5	20/06/2024
L	PROJET D'INFRASTRUCTURE D'INTERET NATIONAL	40	20/06/2024
L	SUBVENTION EQUIPEMENT PERSONNE PRIVEE IMMOBILIER	30	20/06/2024
L	SUBVENTION EQUIPEMENT PERSONNE PRIVEE MOBILIER	5	20/06/2024
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	20/06/2024
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	20	20/06/2024
L	AGENCEMENT AMENAGEMENT TERRAIN	20	20/06/2024
L	RESEAUX DE VOIRIE	20	20/06/2024
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	10	20/06/2024
L	RESEAUX CABLES	3	20/06/2024
L	AUTRES RESEAUX	10	20/06/2024
L	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DE DEFENSE	10	20/06/2024
L	AUTRES INSTAL, MAT CLASSIQUE ET MAT DE CHAUFFAGE	10	20/06/2024
L	INSTAL INCENDIE , APPAREIL LEVAGE ASCENCEUR	20	20/06/2024
L	AUTRES INSTAL, MAT ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	3	20/06/2024
L	AUTRES INSTAL, MAT ET ESPACES VERTS	5	20/06/2024
L	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	10	20/06/2024
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT VL OCCASION	5	20/06/2024
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT VL/UTILITAIRES NEUFS	8	20/06/2024
L	AUTRES MATERIELS INFORMATIQUE	3	20/06/2024
L	MATERIELS DE BUREAU ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	3	20/06/2024
L	MOBILIERS	6	20/06/2024
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	3	20/06/2024
L	AUTRES MATERIELS CLASSIQUES	10	20/06/2024
L	AUTRES MATERIELS CLASSIQUES PETITS MATERIELS	5	20/06/2024

IV – ANNEXES					IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES					B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		78 000,00	90 000,00	0,00	168 000,00
Provisions pour litiges		78 000,00	90 000,00	0,00	168 000,00
Dossier contentieux des travaux de réhabilitation	31/12/2022	78 000,00	90 000,00	0,00	168 000,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		78 000,00	90 000,00	0,00	168 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		78 000,00	90 000,00	0,00	168 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	696 332,40	
Personnes de droit privé	696 332,40	
Associations	696 332,40	
AQUADOME SAINT GERMAIN	94 119,20	
CERCLE DES NAGEURS DE L'OUEST	583 430,60	
TRI TEAM	18 782,60	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES					IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N					B9	

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	11,50	6,80	18,30
Adjoint administratif pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint administratif terr.	C	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	1,50	2,00	3,50
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	1,00	2,80	3,80
Rédacteur principal 1 cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	3,00	6,00	9,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	2,00	5,00	7,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	1,00	12,26	13,26
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Educateur territorial A.P.S	B	0,00	0,00	0,00	1,00	11,26	12,26
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	15,50	25,06	40,56

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif pal 2 cl	C	ADM	396	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint administratif pal 2 cl	C	ADM	368	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	368	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	469	0,00	332-14	CDD
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	SP	638	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-13	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	389	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	500	0,00	332-23-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	500	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	500	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2024

TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES				B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			283 264,43	10 436,00	
Acquisitions à titre onéreux			118 292,43	10 436,00	
01/03/2024	FAC. 1124401604 DU 19/12/23 HEXA CHAIR CHAISE PREM	2024-01	5 417,28	458,00	10
01/03/2024	FAC. 40044615 DU 31/12/23 LIGNE DE NAGE 25M COMPET	2024-02	3 453,84	0,00	1
01/03/2024	FAC. 40044616 DU 31/12/23 ENROULEUR LIGNES DE NAGE	2024-03	2 297,50	194,00	10
01/03/2024	FAC. FC20902 DU 14/02/24 TABLE LANGER VERTICALE EC	2024-04	1 782,00	0,00	1
01/03/2024	FAC. F1002573 DU 22/12/23 AUTOMATE MURAL MTSWALL 3	2024-05	17 402,04	4 833,00	3
01/03/2024	FAC. AQT24010010 DU 24/01/24 VARIATEUR DANFOSS FC1	2024-06	4 788,00	405,00	10
04/04/2024	FAC. 2403197 DU 19/03/24 LOT DE 8 EMBASES DE PLOTS	2024-09	38 160,00	2 893,00	10
24/04/2024	DIVAN D'EXAMEN A HAUTEUR FIXE ASSISE GRISE + PROTE	2024-11	687,65	0,00	1
30/07/2024	ELEMENTS GONFLABLES WIBIT BRIDGE REF.A3429	2024-13	2 580,00	108,00	10
30/07/2024	ELEMENTS GONFLABLES WIBIT V-CONNECT	2024-14	1 452,00	60,00	10
30/07/2024	PC PORTABLE LENOVO THINKPAD E16 G1 INTEL CORE	2024-15	4 075,20	569,00	3
30/07/2024	MONITEUR PORTABLE MEDICAL PC-300	2024-16	561,60	0,00	1
01/08/2024	12 POTEAUX ECOBARRIERE + CHARIOT	2024-17	1 270,80	88,00	6
10/09/2024	POMPE DE SURPRESSION MXH2024 INOX	2024-18	1 020,00	32,00	10
10/09/2024	DEPLACEMENT & POSE FILM MIROIR ARGENT VITRE	2024-21	4 560,00	0,00	0
10/09/2024	PC PORTABLE LENOVO THINKBOOK 16 G4	2024-22	2 876,40	298,00	3
10/09/2024	TABLETTE LENOVO TP11 GEN 2 (11" MTK)	2024-23	717,60	0,00	1
23/09/2024	INSTALLATION BAIE SERVEUR AU DOME	2024-24	3 406,80	92,00	10
23/09/2024	INSTALLATION BAIE SERVEUR ECO FOURRIERE SIVOM	2024-25	3 073,20	83,00	10
23/09/2024	POMPE CALPEDA GQS 50-15 TRI	2024-26	1 620,00	88,00	5
27/11/2024	SWITCH PRO L2 24 GIGA POE + 2 SFP+	2024-29	936,00	41,00	3
27/11/2024	ROUTEUR FTTO HUAWEI AR651	2024-30	924,00	35,00	3
27/11/2024	ROUTEUR FTTO UBIQUITI ER12	2024-31	708,00	0,00	1
27/11/2024	UNIFI SWITCH PRO L2 24 GIGA POE 400W + 2 SFP+	2024-32	1 356,00	42,00	3
13/12/2024	LAVEUSE AS5160 BAT VIPER	2024-33	7 201,32	72,00	5
13/12/2024	INSTAL. 2 BORNES RESEAU WIFI SALLE MULTIMEDIA	2024-34	1 713,60	8,00	10
13/12/2024	HUAWEI AR651 ROUTEUR FTTO	2024-35	774,00	12,00	3
13/12/2024	ECRAN INTERACTIF SUPERGLASS+ SPEEC GARANTIE 5 AN	2024-36	3 034,80	25,00	6
13/12/2024	CAMERA DE VISIOCONFERENCE UHD EPTZ SPE-MG-402-C	2024-37	442,80	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - CA - 2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			164 972,00	0,00	
31/12/2024	TRX. DECHLORAMINATEUR G. BASSIN SITUATION 2	2023-01	57 600,00	0,00	0
31/12/2024	FAC. AS2301FCLLG00377 DU 25/01/23 TRAVAUX BLOCS PO	2023-06	50 136,00	0,00	0
31/12/2024	FAC. FC23020115 DU 24/02/23 VANNE SERIC TECHNOLOGI	2023-07	5 516,00	0,00	0
31/12/2024	DIAGNOSTIC MAITRISE TRX DESCENTE TECHNIQUE	2023-23	7 920,00	0,00	0
31/12/2024	TRAVAUX MENUISERIE PEINTURE INTERIEUR EXTERIEUR	2024-07	14 136,00	0,00	0
31/12/2024	FAC. FA00010172 DU 17/04/23 TRAVAUX CANNIVEAU ASCE (TX2023-5)	2023-15	29 664,00	0,00	0

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES								IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES								B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-761 097,95
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-104 972,87
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-866 070,82

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	866 070,82
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-866 070,82
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
	(a)	(b)	(c = a + b)	
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	816 100,00	816 094,99	635 197,37	1 451 292,36
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 148 075,00	130 698,80	618 125,00	748 823,80
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	331 975,00	-685 396,19	-17 072,37	-702 468,56
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-761 097,95			-761 097,95
Affectation au 1068 (C)	866 070,82	866 070,82		866 070,82
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	104 972,87			104 972,87
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-597 495,69

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES			C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		816 100,00	I 816 094,99
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		816 100,00	816 094,99
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	816 100,00	816 094,99
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 148 075,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	110 157,00	30 033,00
10222	FCTVA	110 157,00	30 033,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	1 037 918,00	100 665,80
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	14 380,00	14 376,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	2 121,00	1 497,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	1 600,00	1 390,07
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	2 900,00	2 888,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	30 600,00	25 637,65
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	13 410,00	10 481,86
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	44 600,00	44 395,22
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	928 307,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE						C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	23 908,80	23 908,80	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	4 560,00	0,00	0,00	0,00	4 560,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	477 717,12	362 313,32	0,00	0,00	115 403,80	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		506 185,92	386 222,12	0,00	0,00	119 963,80	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	23 908,80	23 908,80	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	4 560,00	0,00	0,00	4 560,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	477 717,12	362 313,32	0,00	115 403,80	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		506 185,92	386 222,12	0,00	119 963,80	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâties »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION						C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâties »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/06/2025

Présenté par Arnaud PERICARD (1),
A Hôtel de Ville Saint Germain en Laye, le 11/06/2025

Délibéré par l'assemblée Le comité syndical (2), réunie en session Compte administratif 2024

A Saint-Germain-en-Laye, le 11/06/2025

Les membres de l'assemblée délibérante Le comité syndical (2),(3),

ALAIS Marie-Odette	
BURGAUD Benoît	
DUSSART Christian	
GAYMAY Alexandre	
GUY Myriam	
MANUEL David	
MIRABELLI Serge	
MORINI Gilles	
PRACA Raphaël	
SADOUN Emma	

Certifié exécutoire par Arnaud PERICARD (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.